

Soins dentaires: la prestation fédérale et le programme provincial se feront-ils concurrence?

Plusieurs familles à faible revenu ont besoin d'aide financière pour offrir des soins dentaires à leurs enfants. Mais les familles qui sont admissibles à l'aide financière fédérale et provinciale pourront-elles bénéficier des deux?



Alexandre Boudreau

alexandre.boudreau@acadienouvelle.com

Les libéraux de Justin Trudeau ont présenté un projet de loi pour mettre en place une prestation temporaire, le temps de trouver une solution à plus long terme pour satisfaire leur accord avec le NPD de Jagmeet Singh.

Ils promettent 650\$ par enfant de moins de 12 ans chaque année pour deux ans. Ce programme ne s'adresse qu'aux ménages ayant un revenu annuel de 90 000\$ ou moins.

«Je pense que c'est bon qu'on appuie les investissements dans les soins dentaires. C'est certain qu'à travers le pays, il y a un besoin», dit Paul Blanchard, directeur général de l'Association des dentistes du N.-B.

Mais M. Blanchard affirme qu'il y a toujours plusieurs questions en suspens pour les dentistes et leurs patients.

Il veut notamment savoir si le programme fédéral pourra servir de complément pour subvenir aux besoins qui ne sont pas couverts par le programme provincial.

.....
«Est-ce qu'une famille aurait besoin de débarquer du plan provincial pour se qualifier pour le plan fédéral? (...) Si l'initiative (fédérale) vient appuyer l'initiative provinciale, on est gagnants, les patients seront gagnants. Sinon, il y aura des complications», prévient Paul Robichaud.
.....

Selon Mark Johnson, porte-parole de Santé Canada, le fait de bénéficier d'un programme d'aide provincial n'empêche pas une famille de bénéficier de la prestation dentaire fédérale.

On ignore toutefois si le contraire est également vrai.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick offre déjà depuis 2012 un programme d'aide aux familles à faible



Le gouvernement du Nouveau-Brunswick offre déjà depuis 2012 un programme d'aide aux familles à faible revenu pour permettre aux enfants de moins de 19 ans d'obtenir des soins dentaires et des soins de la vue de base. - Archives

revenu pour permettre aux enfants de moins de 19 ans d'obtenir des soins dentaires et des soins de la vue de base.

Pour y être admissible, une famille de deux doit avoir un revenu annuel de 26 928\$ ou moins. Une famille de quatre doit avoir un revenu inférieur à 38 082\$.

Fredericton contribue 1000\$ par an par enfant à ces familles pour qu'elles puissent payer des radiographies, l'extraction de dents et certains traitements préventifs, comme le scellant et des traitements au fluorure, ainsi que des traitements de la vue.

Le hic, c'est que pour recevoir l'argent du programme provincial, ces familles ne doivent pas être couvertes par une assurance des soins dentaires dans le cadre d'autres programmes gouvernementaux. Est-ce que cela comprend la prestation fédérale? Le gouvernement du N.-B. l'ignore pour l'instant.

Le ministère du Développement social, qui gère ce programme, indique que Fredericton n'a pas reçu suffisamment d'informations de la part du gouvernement fédéral pour savoir comment sa prestation pourrait affecter l'admissibilité.

«Jusqu'à présent, le gouvernement fédéral n'a fourni que des renseignements sommaires et des objectifs généraux sur son régime de soins dentaires», indique Robert Duguay, porte-parole du ministère.

Selon Paul Blanchard, plusieurs familles à faible revenu font usage du programme provincial pour obtenir les soins d'un dentiste, mais la limite de 1000\$ par enfant par an entre parfois en jeu.

«Si le programme fédéral peut venir s'ajouter à ce programme provincial, je pense que c'est une bonne nouvelle», dit Paul Blanchard. ■

Un groupe vulnérable

Claire Johnson, professeure de gestion des services de santé à l'Université de Moncton, affirme que la prestation dentaire fédérale peut avoir un effet bénéfique sur la santé de la population. «On sait qu'il y a certains segments de la population qui ne vont pas aller chercher les soins dentaires dont ils ont besoin, et c'est souvent pour des

raisons économiques, ils n'ont juste pas les fonds pour couvrir les soins.» Les problèmes dentaires négligés peuvent causer d'autres problèmes de santé.

«Dans des études sur le sujet, on a même trouvé qu'un certain nombre de patients qui se sont retrouvés à l'urgence auraient pu être évités si on avait réglé des problèmes de santé dentaire», indique-t-elle. - AB